

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 09 JUIN 2020

Le neuf juin deux mil vingt à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni compte tenu des exigences sanitaires du moment et après en avoir avisé Monsieur le Préfet, à la salle polyvalente "Boîte en zinc", sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARÉL - Evelyne LAVENU – Carla AFONSO DA CRUZ – Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER

Date de convocation : 02 juin 2020

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Carla AFONSO DA CRUZ

Approbation du compte rendu de séance du 23 mai 2020

Délibération n° 01062020 : Participation fiscalisée aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze pour l'année 2020

Sur le rapport du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la mise en recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés de la somme fixée par la Fédération d'Electrification et d'Energie de la Corrèze d'un montant de **2 960 , 93 €** pour l'année 2020 ;

Délibération n° 02062020 : Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints, étant entendu que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal,

Le maire renonçant à son indemnité de droit au taux maximal, à savoir 40,3 % (2) de l'indice terminal, il propose aux conseillers de délibérer sur le taux de 32,5 % soit une indemnité mensuelle brute de 1 264,06 € au lieu de 1 567 € brut.

Le maire choisi de se retirer pour le vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** avec 14 voix « POUR » et 1 « abstention » de :

- Fixer l'**indemnité de Maire** à **32,5 %** de l'indice terminal qui sera versée mensuellement à compter du 24 mai 2020, date d'installation du Conseil Municipal

Pour les adjoints, il est proposé un taux de 7,45 % de l'indice terminal **(1)** soit 289,76 € brut sachant que le taux maximal est de 10,7 % **(2)** soit 416 € brut.

Les quatre adjoints choisissent de se retirer pour le vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** avec 11 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » de :

➤ Fixer l'**indemnité des quatre adjoints** à **7,45 %** de l'indice terminal qui sera versée mensuellement à compter du 24 mai 2020, date d'installation du Conseil Municipal et des arrêtés de délégation.

(1) indice actuel brut 1027 soit 3 889, 40

(2) Population comprise entre 500 et 999 habitants

Délibération n° 03062020 : La Commission d'Appel d'Offres

M Jean MOUZAT est Président de droit de la commission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de procéder à cette élection « à main levée » dont voici le résultat :

Sont élus :

Titulaires : Christophe BOURDET vice président, Eric LIVET et Evelyne LAVENU

Suppléants : Julien BARATAUD , Thierry LANNES et Isabelle BAUDRY

Le Conseil Municipal VALIDE cette délibération à L'unanimité.

Délibération n° 04062020 : Commissions communales

Monsieur le Maire propose la création de différentes commissions communales dans lesquelles il est président de droit et invite le Conseil Municipal à délibérer,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal DECIDE :

- Commission Finances

- Françoise SERRE, vice-présidente
- Isabelle BAUDRY
- Jean-François POUMIER
- Eric LIVET
- Catherine VIDAL

- Commission voirie et travaux

- Marcel GUINDRE, vice-président
- Christophe BOURDET
- Eric LIVET
- Thierry LANNES
- Jean-Marc SIMONEAU

- Commission affaires, scolaires, sociales et centre de loisirs

- Valérie BOUCHARREL, vice-présidente
- Françoise SERRE
- Carla AFONSO DA CRUZ
- Jean-François POUMIER

- Commission affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques

- Catherine VIDAL, vice-présidente
- Carla AFONSO DA CRUZ
- Isabelle BAUDRY
- Thierry LANNES
- Julien BARATAUD

- Commission information et communication

- Carla AFONSO DA CRUZ , vice-présidente
- Catherine VIDAL

- Françoise SERRE
- Evelyne LAVENU

- Commission fêtes et cérémonie

- Isabelle BAUDRY, vice-présidente
- Carla AFONSO DA CRUZ
- Christophe BOURDET
- Jean-Pierre VERGNE
- Jean-Marc SIMONEAU

- Commission fleurissement et embellissement de la communes

- Thierry LANNES, vice-président
- Isabelle BAUDRY
- Françoise SERRE
- Catherine VIDAL
- Valérie BOUCHAREL

- Commission agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine

- Julien BARTAUD, vice-président
- Jean-Pierre VERGNE
- Christophe BOURDET
- Eric LIVET
- Valérie BOUCHAREL
- Catherine VIDAL

Délibération n° 05062020 Proposition des délégués à Tulle Agglo pour le comité syndical SIAP du Maumont

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal **PROPOSE** :

- Monsieur Jean-Pierre VERGNE en qualité de délégué titulaire et Monsieur Jean-François POUMIER délégué suppléant,
- Monsieur Julien BARATAUD en qualité de délégué titulaire et Monsieur SIMONEAU Jean-Marc délégué suppléant,

Délibération n° 06062020 : Désignation des délégués de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- Monsieur SIMONEAU Jean-Marc et Monsieur POUMIER Jean-François en qualité de délégués titulaires,
- Monsieur GUINDRE Marcel et Monsieur VERGNE Jean-Pierre en qualité de délégués suppléants,

Délibération n° 07062020 : Désignation des délégués à l'Instance de Coordination et de l'Autonomie de Seilhac

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- Mme Valérie BOUCHAREL Déléguée titulaire
- Mme Evelyne LAVENU, Déléguée suppléante

Délibération n° 08062020 : Désignation des délégués au Comité de Jumelage de Seilhac

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- Mme Isabelle BAUDRY Déléguée titulaire
- Mme Carla AFONSO DA CRUZ Déléguée suppléante

Délibération n° 09062020 : Désignation des représentants à l' ACJNA (ACJL)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- M Jean MOUZAT
- Mme Isabelle BAUDRY
- Mme Carla AFONSO DA CRUZ

Délibération n° 10062020 : Désignation des délégués au Pays d'Art et Histoire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- Mme Françoise SERRE, Déléguée titulaire
- Mme Evelyne LAVENU Déléguée suppléante

Délibération n° 11062020 : Désignation Correspondant défense

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- M Thierry LANNES suppléé par Jean-Marc SIMONEAU

Délibération n° 12062020 : Désignation représentant à la Mission locale

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- M Jean-François POUMIER suppléé par Valérie BOUCHARREL

Délibération n° 13062020 : Corrèze habitat

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DESIGNE** :

- M Eric LIVET titulaire, suppléé par Mme Catherine VIDAL

Délibération n° 14062020 : Commission Communale des Impôts Directs : Liste de présentation

Les commissaires, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, sont désignés par Monsieur le Directeur des Service Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par la Conseil Municipal, soit une liste à présenter de 24 contribuables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DESIGNE** les personnes suivantes :

NOMS	PRENOMS	ADRESSE
VAUJOUR	Jean-Marc	Les Trois Fonts
SIMONEAU	Patrick	La Gorce
BARRAT	Sylvie	Eyzac
BORDAS	Christian	Eyzac
ROUANNE	Pierre	Les Barrières

GOUNET	Thierry	La Rode
REBOUSSOU	Violaine	Les Buges
DUMAS	Laurent	Fleygnac
CARAMINOT	Vanessa	La Borderie
MEYNARD	Géraldine	La Borie
BELTRAN	Stéphane	La Borie
GAUMY	Vincent	Le Bourg
MOREAU	Marie José	Le Bourg
GOUDOUR	Philippe	Le Bourg
PRADINAS	Raymond	La Pièce de l'Étang
THOMAS	Christophe	Eyzac
POUMIER	Annick	Le Bourg
COUDERT	Claudine	Le Baspeyrat
CHAZAL DUFOUR	Jacques	Le Baspeyrat
POUCH	Thérèse	Le Baspeyrat
BOSELUT	Michel	Le Bourdet
BERTHAU	Annie	La Borie
DAUDY	Séverine	Lot Du Bourdet
REBOUSSOU	Dominique	Moulzac

Délibération n° 15062020 : Participation 2020 Instance de coordination de l'autonomie de Seilhac

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **VALIDE ET AUTORISE** le mandatement au profit de l'instance de coordination et de l'autonomie de la somme de 396,50€ Trois cent quatre vingt seize euros et cinquante centimes. $610 \text{ hab} \times 0,65\text{€} = 396,50 \text{ €}$

Délibération n° 16062020 : Travaux et mis en location de l'appartement de l'école

Monsieur le maire rappelle la délibération n° 08022020 du 20 février 2020 qui autorisait les travaux de sanitaire plomberie.

Ces travaux ont été réalisés ainsi que les travaux de peinture par les agents municipaux.

Toutefois, il est nécessaire de réaliser des petits travaux d'isolation en régie, la mise aux normes électriques et les diagnostics techniques obligatoires avant la location.

Aussi, le Maire rappelle les conditions de location :

Loyer de 355,77 € et 45,75 de charges mensuels

1 mois de caution

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les conditions de location annoncées
- **AUTORISE** les travaux d'isolation, d'électricité et la réalisation des diagnostics obligatoires

Délibération n° 17062020 : Travaux appartement vacant bâtiment ancienne poste

Monsieur le maire explique qu'il est indispensable de réaliser des travaux dans le logement de l'ancien bâtiment Poste qui s'est libéré en décembre dernier.

Il s'avère aux dires de certaines entreprises nécessaire de réaliser au préalable des travaux de peinture, des travaux d'isolation.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, faute de devis en nombre suffisant et face à l'incertitude de l'ampleur des travaux nécessaires, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

➤ de faire appel aux services de Corrèze Ingénierie afin d'obtenir un avis technique et les préconisations sur les travaux essentiels à réaliser et de solliciter d'autres entreprises pour obtenir plusieurs devis sur chaque postes de travaux.

Délibération n° 18062020 : CREATION POSTE D ATSEM

Monsieur le Maire propose au conseil municipal pour assister la maîtresse de GS CP de créer un poste d'ATSEM à temps non complet à raison de 8h hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE la création d'un poste de ATSEM, de catégorie C , à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2020

Délibération n° 19062020 : CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur le Maire propose pour pallier au départ d'un des agents techniques dont le remplacement est assuré depuis déjà plusieurs par des agents du SPET de Centre de gestion de la Corrèze, de créer un poste d'ADJOINT TECHNIQUE, catégorie C échelle C1 à temps non complet , à raison de 15h hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE la création d'un poste d'ADJOINT TECHNIQUE, de catégorie C, à temps non complet, 15h hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2020

Fin de l'ordre du jour .